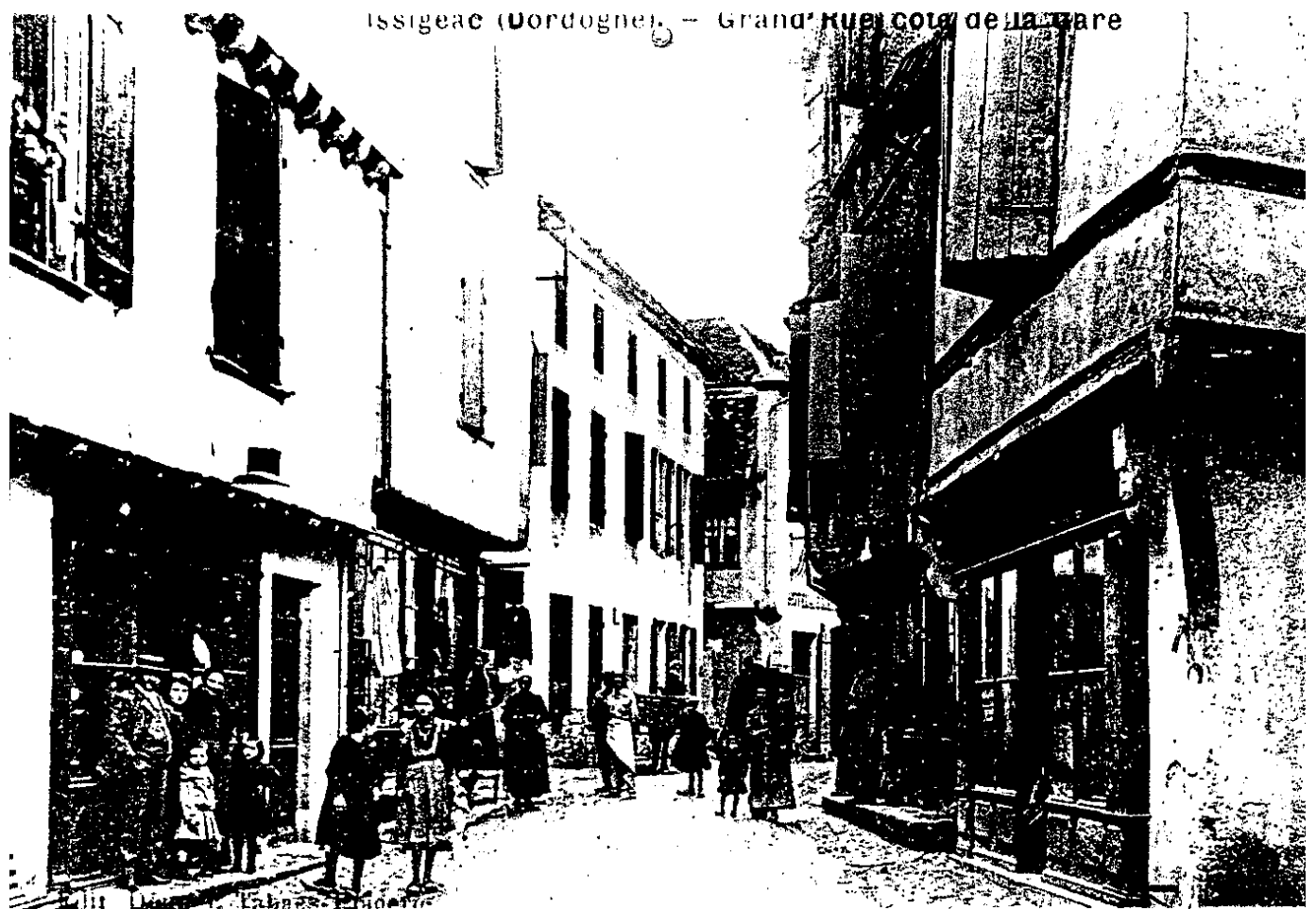


La Petite Gazette

"D'Avril les ondées font les fleurs de Mai"



Mai 2008



Par ordonnance rendue le 70 du mois de Septre de l'an 1700 par M^{rs} les Commi//aires Gènèraux du Con/eil députès sur le fait des Armoieries. Celles de la Ville d'Issigeac.

Telles qu'elles /ont ici peintes è figurées, après avoir été recuës, ont été enrègistrées à l'Armorial Gènèral dans le Règitre cottè Supenne en con/èquence du payement des droits règlès par les Tarif è Arret du Con/eil, du 20^e de Novembre de l'an 1696 en foi de quoi, le présent Brèvet a été délivrè A Paris par Nous Charles d'Hozièr, Con/eiller du Roi è Garde de l'Armorial Gènèral de France.

Issigeac et son canton

Sommaire MAI 2008.

Le Mot du Maire

Répertoire

p.1

Quoi de neuf à Issigeac ?

p.1

↪ Locations

↪ SIVOM à la Carte

↪ Urbanisme

↪ Cérémonie Commémorative

↪ Service garde Médecins

↪ Petite Gazette : dépôt des articles

↪ Service Garde Pharmacies

↪ A propos de la Petite Gazette

↪ Déchetterie

↪ Anciens Combattants

↪ Permanence de M. Garrigue

↪ Aînés Ruraux

↪ Bibliothèque Municipale

↪ Troupe du Jeantou

↪ A la Déchetterie

↪ Fête Interceltique

↪ Erratum : Taxi Raymond

↪ Courses de Chevaux

↪ Bienvenue

↪ UAI

↪ Etat-Civil

↪ Paroisse St Martin des Vignes

↪ Commissions Communales

↪ Modification des services Mairie d'Issigeac

Que se passe t-il sur le canton ?

p.9

Quoi de neuf à l'Office du Tourisme

p.18

Le Mot du Maire



A l'occasion de mon élection au Conseil Général, je vous convie à partager le verre de l'amitié le samedi 24 mai, à partir de 18h30, place du château. Un buffet avec animation musicale clôturera ce moment de convivialité.

Une présentation de chaque commune et de ses projets aura lieu dans la salle du château, à 17h, cette réunion est ouverte à tous.

Les premières réunions du Conseil Municipal concernaient le vote des quatre taxes que nous n'avons pas augmentées ainsi que les budgets communaux (Principal et Assainissement).

Une des priorités de la municipalité concerne la propreté du village. Désormais, les employés municipaux consacreront la journée du lundi et la matinée du mardi au nettoyage des rues. Mais avant toutes choses, je voudrais rappeler ici quelles sont les prérogatives et les responsabilités des uns et des autres. De manière générale, les propriétaires ou locataires doivent maintenir leur trottoir en état de propreté. Les rues et les espaces verts du village ne sont pas des toilettes canines. Autre fléau contre lequel je vous demande d'agir, ce sont les mégots. Chacun doit intégrer cette idée élémentaire : il faut faire preuve de civisme. Le premier effort à faire pour avoir un village propre, c'est de ne pas le salir. La propreté est un élément essentiel de notre cadre de vie et de la qualité de l'image de notre village pour les visiteurs.

Le 16 avril, en posant la première pierre de l'EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes), le projet souhaité par tous depuis longtemps s'est transformé en réalité. Fini les lenteurs administratives, les lourds dossiers d'autorisations, les fausses rumeurs, toutes les personnes qui se sont investies dans le projet doivent ressentir en ce moment un sentiment de satisfaction et de fierté. Nous pouvons dire un grand merci aux familles Roque, Girou, Fayolle pour le don du terrain à la commune. L'EHPAD portera le nom : « Espace Yvan Roque ». Cet établissement médicalisé d'une capacité de 76 lits va permettre d'accueillir les personnes âgées en perte d'autonomie et qui ne peuvent plus vivre à leur domicile. Avec une architecture conviviale et avenante, respectant le caractère de notre village, cet EHPAD jouira d'un cadre de vie conçu pour le bien être des résidents et de leur famille. Nous pouvons faire confiance à l'équipe des architectes et des entreprises engagées dans ce chantier pour édifier un établissement à la hauteur de nos attentes. Quant à La municipalité, elle va investir pour aménager le tour de ville et les rues afin de faciliter le déplacement à pied en toute sécurité. Nous avons pour ambition de rendre notre village encore plus accueillant. Autre grande satisfaction, c'est la création d'emplois provoquée par cette réalisation. La municipalité va devoir réfléchir à l'accueil de ces nouvelles familles. Il me reste, Mesdames, Messieurs, Chers amis, à vous donner rendez-vous très vraisemblablement à l'été ou au début de l'automne 2009 pour l'inauguration de cet établissement.



*A*u mois prochain

*J*ean-*C*laude *C*ASTAGNER

REPERTOIRE...

CANTON ISSIGEACOIS

- ☎ BIBLIOTHEQUE- Issigeac ☎ 05.53.58.70.32
- ☎ CANTINE école : ☎ 05.53.73.30.07
- ☎ CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC
: ☎ 05.53.58.73.83
- ☎ CENTRE MEDICO DENTAIRE
☎ 05.53.58.71.33
- ☎ Commission Cantonale Agricole
(Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)
- ☎ DECHETTERIE : ☎ 05.53.73.34.46
- ☎ ÉCOLE Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71
- ☎ GENDARMERIE : ☎ 05.53.73.52.80
- ☎ INFIRMIÈRES :
 - ↳ Marie-Thérèse DELAYRE (Faux)
☎ 05.53.24.35.22
 - ↳ Carole BICHON - rue des Petites
Boucheries à Issigeac ☎ 05.53.74.85.58
 - ↳ Christine MARIN-WERBEKE - rue des
Petites Boucheries à Issigeac ☎ 05.53.74.85.58
- ☎ KINESITHERAPEUTE :
 - ↳ Monsieur CABRERA Norbert
(Issigeac)
 - ↳ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac)
☎ 05.53.24.12.37
 - ↳ Madame WEBER Brigitte (Bardou)
☎ 05.53.73.19.74
- ☎ LA POSTE : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
- ☎ MAIRIE d'Issigeac : ☎ : 05.53.58.70.32
↳ Ouverte le lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi et
vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 15h30. Le
Mercredi de 9h à 12h / 17h00 à 19h30
- ☎ OFFICE DU TOURISME :
☎ 05.53.58.79.62
- ☎ PEDICURE-PODOLOGUE:
 - ↳ Madame GLORIEUX. Sabine

- ☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92
↳ Madame BORDIER-GOMEZ Pascale
- ☎ 06.81.54.98.29 / Fax : 05.53.73.02.14
- ☎ POMPIERS : ☎ 18
- ☎ PRESBYTÈRE de la Paroisse de St Martin
des Vignes : ☎ 05.53.23.82.10
- ☎ S.A.U.R à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38
- ☎ S.I.A.S : AIDES MENAGERES - REPAS A
DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du
MARDI AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎
05.53.58.70.90
- ☎ SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE
D'ISSIGEAC: ↳ ☎ 05.53.24.98.46.
- ☎ VETERINAIRE :
Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS
« Chantalouette »
24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

- ☎ CARS BLEUS (Tél : 05.53.23.81.92)
- ☎ TAXI Raymond: ☎ 05.53.61.76.74 ou
06.74.84.39.39

PERMANENCES DIVERSES

- ☎ ASSISTANTE SOCIALE :
 - ↳ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin
sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre
contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89
- ☎ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC
☎ 05.53.57.19.63
- ☎ M.S.A : A compter du 1^{er} juillet 2007, la MSA
recevra sur rendez-vous et le mercredi, tout
adhérent qui en fera la demande au :
05.53.02.67.00.

QUOI DE NEUF A ISSIGEAC???

LOCATIONS

- ☎ Chers habitants d'Issigeac, nous vous rappelons que vous pouvez louer le matériel communal
suivant :
 - ↳ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).
 - ↳ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.
 - ↳ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.
 - ↳ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.
 - ↳ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h
 - ↳ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les derniers lundis de chaque mois au tarif
forfaitaire de 2.50€. Le prochain ramassage s'effectuera le MERCREDI 07 MAI 2008

URBANISME

PC 0006 : LLOUQUET M : Réfection toiture

DP 0005 : LOMPRES G : clôture

DP 0006 : FEUILLE G : peinture façade

DP 0007 : BOUTOUYRIE B : peinture façade

DP 0008 : ROBERT NOYON S : réfection toiture

DP 0009 : GELIN J : piscine

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments.

SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS (Week-end, nuit et jours fériés) Cantons de SIGOULES et ISSIGEAC

Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins de Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le **MEDECIN DE GARDE**, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde.

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (Semaine et jours fériés) MAI / JUIN 2008

La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

MAI:	☒ Du 03 au 09 mai (8 mai inclus)	☎ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 10 au 16 mai (Pentecôte inclus)	☎ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 17 au 23 mai	☎ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☒ Du 24 au 30 mai	☎ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 31 mai au 06 juin	☎ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
JUIN:	☒ Du 07 au 13 juin	☎ PLISSON/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 14 au 20 juin	☎ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 21 au 27 juin	☎ CALES/Villeréal	☎ 05.53.36.00.04
	☒ Du 28 juin au 04 juillet	☎ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10

DÉCHETTERIE d'ISSIGEAC : HORAIRES D'OUVERTURE

	HIVER : 1 ^{er} octobre - 31 mars	ETE : 1er avril - 30 septembre
Lundi et Mardi	14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h	14h - 18h
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél/Fax : 05.53.73.34.46

PERMANENCE de Monsieur Daniel GARRIGUE Député de la Dordogne (sous toutes réserves de modification)

Les permanences de M. GARRIGUE sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Tel : 05.53.27.65.35 - Fax : 05.53.58.22.31

E-mail : garrigue.daniel.depute@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ISSIGEAC

HORAIRES

- ☞ **Mardi** : ☞ de 14h00 à 18h00.
- ☞ **Mercredi** :
☞ de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
- ☞ **Jeudi** : ☞ de 14h00 à 18h00.
- ☞ **Vendredi** : ☞ de 13h30 à 17h30.
- ☞ **Le 1^{er} samedi de chaque mois**
☞ de 10h00 à 12h00

TARIFS

- ☞ adultes-----7.00 euros
- ☞ vacanciers-----4.00 euros
- ☞ enfants-----Gratuit
- ☞ demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit

☞ Romans Adultes:

- ☞ « La rêveuse d'Ostende » ; Schmitt Eric-Emmanuel
- ☞ « Le temps de l'amour » McCullough Colleen
- ☞ « Le Neveu d'Amérique » ; Luis Sep lveda

☞ Albums tout-petits:

- ☞ « Oscar peint » ; Delafosse Claude
- ☞ « Les couleurs » ; Odilon le papillon te raconte
- ☞ « Pip vole » ; Magnan Frédéric

☞ Littérature Jeunesse:

- ☞ « Double meurtre à l'abbaye » ; Mirande Jacqueline
- ☞ « Lisa et le bobo sucré » ; *illustrations de Stéphane Nicolet*
- ☞ « Le fantôme du soldat bleu » ; Coville Bruce
- ☞ « Encore des histoires pressées » ; Friot Bernard

À LA DÉCHETTERIE

☒ Les professionnels sont dorénavant acceptés à la déchetterie d'Issigeac contre le paiement, au volume, de leurs déchets aux tarifs suivants : ATTENTION : le dépôt des déchets toxiques est INTERDIT

- * Encombrants, tout-venant : 12 euros HT/m3
- * Bois : 5 euros HT/m3

- * Déchets verts : 5 euros HT/m3
- * Gravats : 13 euros HT/m3

ERRATUM : TAXI RAYMOND

Une erreur a été commise dans la Petite Gazette du mois d'avril. Les Taxis Raymond (Nathalie et Jeannick Raymond) sont toujours en activité sur Issigeac.

« Après 15 ans à votre service, nous avons cédé notre entreprise d'ambulances pour créer les TAXIS RAYMOND ISSIGEAC - FAUX. A nouveau, nous mettons tout notre cœur et notre disponibilité. Notre longue expérience du transport médical et l'attention bienveillante que nous vous portons sont le gage de votre confort et de votre sérénité. »

Les Taxis Raymond effectuent tous transports : T.A.P malades assis (hôpitaux, cliniques, hospitalisations, traitements...etc) et Taxi (gares, aéroports, tous déplacements).

Pour les contacter : 05.53.61.76.74 ou 16.74.84.39.39

BIENVENUE

☆ Bienvenue à l'Institut Myléna, rue de Cardenal à Issigeac. Vous pouvez-vous y rendre le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi toute la journée de 9h à 16h.

Tèl : 05.53.23.90.81

ÉTAT-CIVIL

☆ Décès : Monsieur Adrien BONNAVAL est décédé le 05 avril 2008 à Bergerac à l'âge de 95 ans. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

COMMISSIONS COMMUNALES

☆ Monsieur le Maire tient à informer la population issigeacoise de la mise en place des Commissions Communales composées d'élus et d'administrés. Les listes n'étant pas exhaustives, chacun d'entre vous

peut participer à une ou plusieurs commissions communales. Pour cela, vous trouverez ci-dessous la liste des commissions ; il vous suffit de contacter la Mairie d'Issigeac (tél : 05.53.58.70.32 ou mail : mairie.issigeac@wanandoo.fr) afin de vous inscrire dans la ou les commissions de votre choix.

- Commission Finances
- Commission Travaux Communaux et Gestion du Patrimoine
- Commission Culture - Bibliothèque et Office du Tourisme
- Commission Voirie, Stationnement et Sécurité, Numérotation des rues
- Commission Environnement et Fleurissement
- Commission Artisanat, Commerce et Zones d'Activités
- Commission Urbanisme, ZPPAUP, Carte Communale et Assainissement
- Commission Communication et Gazette
- Commission Associations, Jeunes, Aînés et Lien Social
- Commission Gestion des Déchets
- Commission Agriculture
- Commission Personnel Communal
- Commission Cimetière

MODIFICATIONS DES SERVICES DE LA MAIRIE D'ISSIGEAC

☆ Certains services de la Mairie d'Issigeac sont modifiés à compter du 1^{er} mai 2008 comme suit :

1) Horaires d'ouverture au public de la Mairie :

↳ Lundi (9h-12h), Mardi (9h-12h / 13h30-15h30), Mercredi (9h-12h / 17h00-19h30), Jeudi et Vendredi (9h-12 / 13h30-15h30).

2) Le ramassage des encombrants aura lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois.

3) La location du matériel communal sera possible le mercredi.

SIVOM A LA CARTE D'ISSIGEAC

☆ Les permanences du SIVOM à la Carte sont le lundi et le mercredi matin de 9h à 12h.

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

☆ La Municipalité d'Issigeac invite la population à se rendre au Monument aux Morts le jeudi 08 mai 2008 à 12h00 pour la cérémonie commémorative de la Victoire de 1945. Un vin d'honneur sera servi à la Salle des Fêtes d'Issigeac à l'issue de la cérémonie.

LA PETITE GAZETTE : DEPÔT DES ARTICLES

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de **JUIN 2008** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac avant le **MARDI 27 MAI 2008** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de JUILLET 2008.

À PROPOS DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agraffer la gazette : MARDI 03 JUIN 2008 à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

ANCIENS COMBATTANTS

4

L'Association des Anciens Combattants Algérie, Tunisie, Maroc et des Théâtres des Opérations Extérieures, Prisonniers de Guerre (ACATM, TOE, ACPG) - section d'Issigeac - a le plaisir de vous inviter à participer, comme chaque année, à la cérémonie commémorative de la Victoire de 1945 et se retrouver

le 8 mai 2008 pour rendre l'hommage solennel à tous ceux qui sont morts pour la France ou ont été victimes du nazisme.

En cette journée nationale du Souvenir, il est de notre devoir d'assister nombreux à cette commémoration qui se déroulera ainsi :

*11h15 : Messe en l'église St Félicien d'Issigeac

*11h45 : Rassemblement Place du Château pour la formation du cortège

*12h00 : Cérémonie au Monument aux Morts, lecture des manifestes. Décoration de la croix du combattant à l'un des nôtres.

*12h30 : Banquet traditionnel dans un restaurant Issigeac.

- menu 26€ (exter à ACATM/ACAPG/TOE) : apéritif, soupe de poisson, salade du Périgord, pièce de bœuf rôtie, pommes de terres forestières, plateau de fromages, salade, profiteroles, café, vin.

- Afin de faciliter une bonne organisation matérielle du banquet et donner au restaurateur dans les délais demandés, le nombre de convives, il est indispensable de vous inscrire avant le 03 mai 2008 (délai impératif) à l'aide du coupon réponse ci-joint accompagné du règlement (chèque libellé CATM Issigeac). Comptant vivement sur votre présence et celle de vos conjoints ou amis, je vous prie de croire, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs et bien amicaux.

Le Président,



BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM : PRENOM :

Participera : OUI NON

Nombre de personnes : x 26€ =€

(CATM) à faire parvenir à : Gabriel CHENUT « Le Bout des Près » à Issigeac

Pierre JEANTE « Rue Edmond Lial » à Issigeac

ASSOCIATION CREATION ET DETENTE

✓ Le lundi 17 Mars 2008 les membres de l'Association se sont réunis pour procéder au renouvellement du Bureau et ont reconduit dans leurs fonctions:

*Présidente Mme CASTANIER Florence

*Trésorière Mme GARRIGUE Danielle

*Secrétaire Mme PLISSARD Martine

✓ La réunion s'est terminée devant un appétissant buffet baigné de bonne humeur. De nouvelles adhérentes nous ont rejoints en apportant une nouvelle dynamique.

✓ De nouveaux objectifs " DETENTE " s'ajoutent pour cette année 2008 et également de nouvelles " CREATIONS " : Peinture sur bois, Peinture sur porcelaine, Couture, Crochet, Tricot.

✓ Pour nos futures adhérentes, notre Association se réunit les lundis de 17h00 à 20h00 à ISSIGEAC, Place de la CAPELLE, au premier étage du bâtiment des écoles, dans un local mis gratuitement à notre disposition par la Municipalité que nous remercions.

✓ Contact pour tout renseignement 05 53 58 77 76

La Présidente

AÎNÉS RURAUX

☞ Compte rendu des activités du mois d'AVRIL 2008 ☞

* Jeudi 3 avril: 90 personnes ont participé au repas « Cochonnailles ». A 11 heures une conférence sur le « Bon usage des Médicaments » a eu lieu, présentée par un Docteur en Pharmacie et le CLIC Bergeracois. Le repas a débuté à 13h au son de l'accordéon. Le repas a été très apprécié. Je tiens à remercier tous les participants et un grand merci à l'équipe de bénévoles.

* Mardi 8 avril : Belote inter clubs départementale à Boulazac. 5 équipes ont représenté l'Issigeacois, mais la chance n'était pas avec eux. Le tout est de participer, la journée a été très agréable.

* Mercredi 09 avril: Belote inter clubs à Monsaguel. 57 équipes étaient présentes. Très belle ambiance.

☞ Activités à venir ☞

* Mercredi 14 mai : Belote inter clubs à Monsaguel

* Vendredi 16 mai : Voyage d'une journée avec la découverte du parc animalier de Gramat, la forêt des Singes et le rocher des Aigles. Départ à 6h45 place de la fontaine à Issigeac (parking). Prix 40 euros par personne - chèque à l'ordre des Aînés Ruraux, paiement à l'inscription. Renseignements et réservations AVANT le 5 mai.

* Vendredi 30 mai : Invitation au tournoi de belote inter clubs avec la sélection des équipes représentant les couleurs de chaque club : Beaumont, Issigeac, Sainte-Sabine, Villeréal. Le concours débutera à 9h30 à la salle des fêtes de Monsaguel, celui-ci sera suivi d'un repas au restaurant à Bouniagues. Prix du repas 21€. L'après-midi, remise des coupes.

* Du mardi 1^{er} au lundi 07 juillet 2008 :

Séjour de 7 jours et 6 nuits au Domaine de Saint-Jacques à la découverte de l'Alsace et de ses traditions. Prix du séjour tout compris 520 euros. Il reste quelques places. **Pour tous renseignements téléphoner au 05.53.58.70.83**

TROUPE ISSIGEACOISE DU JEANTOU

Donnera une représentation de

TOUT BASCULE

Comédie écrite par Olivier Lejeune

Le VENDREDI 09 MAI à 21H00
Salle François Mitterrand à VILLEREAL

Réservations au 05 53 36.05.14

ou au 05.53.36.06.59

FÊTE INTERCELTIQUE

Cette année, l'association Celte en Périgord organise à Issigeac la 5^{ème} fête interceltique qui se déroulait jusque là à Monsac où les murs commençaient à être trop étroits pour l'importance de l'évènement.

La municipalité nous a réservé un accueil très favorable et depuis, nous soutient activement. Les associations locales que nous avons contactées apportent également leur concours pour la réussite de cette fête. Ainsi, l'UAI, le tennis-club et l'amicale laïque d'Issigeac et l'AAM de Faux assureront l'organisation des repas et la tenue de buvettes.

La manifestation se déroulera sur 2 jours, samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin, où l'on pourra découvrir les stands d'artisanat, le marché celte et périgourdin, l'exposition de lutherie, les animations au campement gaulois, les musiques et danses traditionnelles... En point fort, la nuit celte du samedi soir avec 6 heures de musique non-stop, et la grande parade dans la cité médiévale avec ses 70 participants costumés le dimanche matin. Un fest-deiz clôturera ce week-end festif.

site internet : <http://www.celte-en-perigord.org>

contacts : Rolland Parussie 05 53 27 97 03

Loïc Fourré 05 53 61 89 26

ISSIGEAC

DIMANCHE 11 MAI 2008

HIPPODROME DES EYERES

14 H 30 7 COURSES AU TROT

COURSES DE CHEVAUX

Promenades à Poney
gratuites pour les enfants

**GRAND PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA DORDOGNE**



Conseil Général
de la
Dordogne





- L'équipe réserve a brillamment remporté son match de barrage contre Trélissac sur le score sans appel de 40 à 10. Lorsque vous lirez cet article, la demi-finale se sera déroulée le 27 avril au Passage d'Agen contre Mézin. Dans le cas d'une nouvelle victoire, la finale se jouerait le 8 mai. Cette probabilité n'est pas utopique car l'UAI II a battu Mézin II par 37 à 18 le 6 avril.
- L'équipe Première termine finalement à la 9^{ème} place, le Comité du P.A. ayant appliqué strictement son règlement interne à la suite de l'impossibilité de faire jouer le match de St Aubin annulé le 3 février, aucune date de rattrapage n'était disponible. Une "péréquation", favorable au mieux classé, a été appliquée. Certes l'équipe I n'a pas fait une bonne saison et au mieux, une victoire avec bonus à St Aubin nous aurait fait remonter à la 8^{ème} place. Mais il est regrettable que l'annulation du match du 8 février à St Aubin se soit faite dans des conditions douteuses, sur la base d'un arrêté municipal de complaisance, les terrains étant en bon état - comme ont pu le constater certains qui s'étaient déplacés en Lot-et-Garonne dans l'ignorance de l'annulation. Nous repartirons donc la saison prochaine en 2^{ème} série. Mais comme disait Pierre de Coubertin, "l'important est de participer" ... et que nos jeunes s'amuse le dimanche après-midi.
- Le samedi 5 avril en l'église de Castillonnès, toute la famille de l'UAI était réunie pour assister aux obsèques de Sylvie, la compagne l'Alain Sauvanet et la mère de David, afin de partager leur douleur et les aider à surmonter leur peine. A la demande de sa maman, David était sur le pré le dimanche 6 pour battre Mézin. La vie est parfois injuste qui voit partir une jeune femme de 37 ans. Qu'Alain et David sachent que l'UAI sera toujours à leurs côtés.
- N'oubliez pas de réserver votre week-end des 31 mai et 1^{er} juin pour la Fête Interceltique, en espérant un printemps moins humide.

Site : www.ua-issigeac.new.fr Courriel : ua.issigeac@wanadoo.fr



PAROISSE SAINT-MARTIN-DES-VIGNES



MAI 2008

Date	Heure	Lieu	Date	Heure	Lieu
<u>Jeudi 1 mai - Ascension</u>	09h30	Pomport (la Chapelle - St Mayme)	<u>Dimanche 11 mai - Pentecôte</u>	09h30	Faux
	9h30	St Léon d'Issigeac		11h15	Eymet
	11h15	Eymet	<u>Samedi 17 mai</u>	17h30	Sigoulès
<u>Samedi 3 mai</u>	11h00	St Capraise d'Eymet	<u>Dimanche 18 mai</u>	09h30	Bouniagues
	17h30	Sigoulès		11h15	Eymet : Baptême + I Communion
<u>Dimanche 4 mai</u>	09h30	Issigeac	<u>Samedi 24 mai</u>	17h30	Mescoules
	11h15	Eymet	<u>Dimanche 25 mai</u>	09h30	Issigeac
<u>Jeudi 8 mai - Victoire 1945</u>	09h30	Eymet		10h30	Eymet : Profession de Foi
	11h00	Issigeac : avec les Anciens Combattants	<u>Samedi 31 mai</u>	17h30	Monestier
<u>Samedi 10 mai</u>	17h30	Thénac			

QUE SE PASSE T'IL SUR LE CANTON????

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU PATRIMOINE

✓ Nous avons le plaisir de vous informer de la création de l'APEP, (Association pour la Protection de l'Environnement et du Patrimoine de la commune de Monsaguel et de ses alentours), Association loi 1901, dont l'objet est « la protection, le respect, l'intégrité, la promotion, et la mise en valeur du patrimoine et de l'environnement de la commune de Monsaguel en Dordogne et de ses alentours »

✓ Pour toute information, nous vous invitons à prendre contact aux téléphones suivants: 05 53 73 62 62 ou au 06 77 78 14 78

À SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

↳ Municipalité :

Nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau conseil municipal de St Cernin :

Maire : M Vianney d'HAUTEFEUILLE, 1er adjoint : Mme Nadine NOUAÏLLE, 2ème adjoint : M Francis ROUSSEL, 3ème adjoint : M Jacques FABIEN. Les conseillers : Eyriniac Gilles, Geneste Bénédicte, Maures Max, Regray Barthélémy, Ronnat Sébastien, Roumagère Nadine et Tixier Myriam. Nous vous remercions de votre confiance.

↳ Etat-Civil :

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Sylvie Sauvanet survenu le 2 avril. Nous présentons à Alain et David et toute sa famille nos plus sincères condoléances.

↳ Cérémonie Commémorative :

Cérémonie du 8 mai : comme chaque année la cérémonie aura lieu à 11h devant le monument aux morts.

À SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

↳ Frelons Asiatiques ↳

Invasion de frelons : une action à faire soi même pour les éradiquer

Avec le radoucissement des températures, les reines de FRELONS ASIATIQUES sortent de leur torpeur et commencent à repérer les endroits les plus adaptés pour établir leur colonie, C'est là, maintenant qu'il faut absolument les piéger. A la mi-mai il sera trop tard...

Cette espèce venue de Chine par 'accident', très prolifique et dangereuse est le pire prédateur des abeilles que nous connaissons. Actuellement dans le Sud-Ouest il y a environ un nid tous les 200 à 500 mètres, Alors que « l'accident » n'a eu lieu que courant 2004...Une infime partie de ces nids sont visibles, ceux visibles sont souvent situés en haut des arbres.

C'est donc la «guerre» que nous devons mener contre cet insecte et c'est assez facile au stade actuel. De simples pièges suffisent.

Il suffit à chacun de prendre 1 à 2 mn de son temps et le coût est inférieur à 50 centimes d'euro.

Pour fabriquer un piège à reine, il suffit d'une bouteille en plastique vide, la couper en deux, replacer l'envers de la partie avec le trou du bouchon dans l'autre. Remplir avec un peu de bière brune (pas blonde) et un peu d'eau sucrée ou non, surtout pas de miel. On peut fabriquer 3 pièges avec une seule canette de bière brune de 33cl. Un seul piège suffit pour un balcon, rebord de fenêtre, etc. Vous pouvez en mettre plusieurs dans un jardin, de préférence un peu en hauteur et à l'abri de la pluie si possible. 1 piège pour 500 à 1000 ma. Il faut savoir que chaque frelon que vous attraperez dans votre piège entre la mi-mars et la mi-mai est forcément une reine. Une reine attrapée = un nid en moins.

Faites ce geste citoyen qui concerne tout le monde. Posez au moins un piège chez vous.

Quand les nids seront formés et les colonies constituées, le combat sera impossible à gagner. Il sera repoussé d'un an et sera plus difficile.

ATTENTION : Du 15 au 26 mai 2008, la Mairie sera ouverte le lundi et le jeudi de 14h00 à 17h00.
Tel/Fax : 05.53.24.33.70 - e-mail : mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr

Etat-Civil :

***Naissance** : Santa-Maria Espérance VIDOTTO née le 23 mars 2008. Fille de Jean-Philippe ET Marie-Noëlle PRIVAS domiciliés aux "Empeaux. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

***Décès** : Mme FRAY Lydie née GOUILLARD est décédée à son domicile de St Aubin de Lanquais le 17 avril 2008 à l'âge de 49 ans. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

RECENSEMENT MILITAIRE : Tous les jeunes gens (garçons et filles) qui auront 16 ans au cours de l'année 2008 doivent se faire recenser militairement. Ils doivent se rendre à la Mairie, après leur 16^{ème} anniversaire, munis du livret de famille et de leur carte d'identité. L'attestation de recensement délivrée à cette occasion leur sera nécessaire pour de nombreuses démarches administratives ou scolaires.

☞ Les Métallies ☞

COULEES DE CLOCHES A SAINT-AUBIN DE LANQUAIS

Offrez-vous une cloche en bronze

La sixième édition de la fête des Métallies qui se déroulera le 17 août 2008 donnera lieu à un évènement tout à fait exceptionnel. En effet, ce jour là, sera coulée sur le site et en public une cloche de 135 kg destinée au clocher de l'église de Conne de Labarde. Cette coulée sera réalisée par Dominique Bollée, un des derniers maîtres fondeurs de France et d'Europe. La cérémonie de la montée et de l'installation de la cloche sur l'église aura lieu le 18 octobre 2008.

Cet évènement, de surcroît, vous offrira la possibilité d'acquérir une cloche personnalisée selon votre souhait et de la voir se réaliser sous vos yeux. Si ce projet et cette idée vous séduisent, il vous suffit de contacter le secrétariat du comité des fêtes de Saint-Aubin de Lanquais, pour tout renseignement et pour passer les commandes, la date limite étant fixée au 15 mai 2008.

C. Vandercruyse - Hameau de Phénix - 24560 Saint-Aubin de Lanquais

Tél. 05 53 57 67 34 ou 06 70 22 01 39

Courriel yves.marecaux24@orange.fr

À BOUNIAGUES



☞ Répertoire ☞

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

Kinésithérapeute - ostéopathe : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au samedi de 8h45 à 12h15.

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Taxi : Jo le taxi tel : 05 53 57 48 99

☞ Associations - Loisirs - Activités ☞

Karaté- Self défense - tai-chi-chuan pour enfants, ados, adultes, le mercredi après midi.

Renseignements M. Ballety tel : 05 53 29 91 26 ou 06 75 39 30 23

Dancez avec nous

Pratiquer la danse de loisir, c'est-à-dire « danser comme au bal » tous les jeudis à 20h30 à la salle des fêtes !

Renseignements : Annie et Philippe : 05.53.63.89.98 ; 06.88.94.56.26 ; 05.57.41.29.55.

Les Amis de l'école : tel : 05 53 58 75 71

Club Déco Facile : tel : 05 53 58 77 18

Club Entente et Loisirs : tel 05 53 58 20 34

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel : 06 19 81 50 52

Société de chasse : tel : 05 53 58 37 99

Club de foot : tel : 05 53 58 35 23 ou 05 53 58 37 99

Club de gym : cours d'abdo- fessiers le lundi et le mercredi de 19h à 20h ; au programme : exercices toniques en musique et bonne humeur ! Animation : Séverine Garcin : tel. 05.53.22.89.05

🌀 Informations 🌀

* La municipalité organisera le 15 juin prochain, une **randonnée pédestre et une randonnée cycliste** qui seront suivies par un pique nique devant la salle des fêtes.

* **La commémoration du 8 mai 1945** aura lieu à 11heures devant le monument aux morts et sera suivie d'un vin d'honneur ; les enfants honoreront cette cérémonie par leur présence.

* Veuillez vous rapprocher de la mairie si vous découvrez des nids de frelons asiatiques.

🌀 Ordures Ménagères 🌀

* les sacs jaunes sont distribués en mairie gratuitement ; ils doivent servir uniquement à la collecte des déchets recyclables.

🌀 Club Créa Déco Facile 🌀

Le **CLUB DECO FACILE DE BOUNIAGUES**

organise sa

4^{ème} grande rencontre de scrapbooking

(embellissements d'albums photos)

7 et 8 juin 2008

à la salle des fêtes de Bouniagues.

Au programme : des challenges avec kits fournis, des ateliers pour réaliser des mini-albums et surtout de la bonne humeur, des échanges et de la détente...

25€ pour une journée et 45€ pour les deux jours

Pour tous renseignements, contactez

Anne au 05.53.61.63.08 ou Myriam au 05.53.73.04.64

Programme du mois de mai des ateliers du club :

✂ **30 avril** : *SCRAP* Atelier Mix Média et encre animé par Tempor'elles

✂ **7 mai** : *DECO* Mémo sur canevas avec tissu (chacune achète son canevas, taille : 40x30cm maxi)

✂ **14 mai** : *SCRAP* Calendrier perpétuel

✂ **21 mai** : *SCRAP* Finitions du calendrier perpétuel

✂ **28 mai** : *LIBRE*

✂ **4 juin** : *DECO* Art floral sur couronne en paille

✂ Samedi 7 et dimanche 8 juin : CROP

✂ 11 juin : SCRAP Pendule décorée

✂ 18 juin : SCRAP Livre ancien décoré

✂ 25 juin : Assemblée Générale et Pot de fin d'année !

IMPORTANT: pensez à apporter à chaque fois le matériel de base : cutter, massicot, crayon, gomme, colle, scotch double-face, règle, ciseaux, pinceaux...

🌀 Les Amis de l'Ecole 🌀

VIDE GRENIERS

Organisé par « Les Amis de l'Ecole »
Kermesse du Club Entente et Loisirs

DIMANCHE 18 MAI

BOUNIAGUES

12 km de BERGERAC RN21 Dir AGEN

Restauration sur place : buvette, sandwiches, plateaux repas
Emplacement : 2 euros le mètre

Inscriptions au  05-53-57-76-68
05-53-61-79-89

À PLAISANCE

🌀 Communiqués de la Mairie 🌀



*Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie pour le public :

JOURS	HEURES
MARDI Permanence de Mme le Maire	9 h à 12 h - 14 h à 18 h 9 h à 12 h
VENDREDI Permanence de Mme le Maire	9h à 12 h 9h à 12 h

Téléphone : 05.53.73.09.66

*Vote des 4 taxes :

Taxe d'Habitation : 5,05 %

Taxe Foncière sur le Bâti : 9,40 %

Taxe Foncière sur le non Bâti : 26,35 %

Taxe Professionnelle : 5,40 %

*Commémoration du 8 mai au Monuments aux morts :

10 h 30 : Mandacou

11h 00 : Falgueyrat

11 h 30 : Eyrenville

Puis vin d'honneur à la Mairie.

***Rappel :** Les propriétaires doivent élaguer les arbres en bordure de route à l'aplomb de leur propriété.

*Gestion des déchets :

Bacs à recyclables : Comme vous avez pu le constater les bacs jaunes arrivent souvent à saturation (notamment dans les bourgs et dans certains points de collecte) c'est pourquoi, la Mairie a pris la décision de transformer un certain nombre de bacs à Ordures Ménagères en bacs à recyclables.

Vous verrez donc des bacs marqués par des autocollants du SMBGD dans lesquels vous pourrez mettre des sacs jaunes uniquement.

Cette mesure nous permet, dans un premier temps, de pallier de la manière la plus économique possible pour la commune à ce problème.

Nous vous demandons de bien vouloir continuer à suivre les consignes de tri en utilisant les sacs jaunes uniquement pour les recyclables.

Le SMBGD (Syndicat des déchets), rappelle que la gratuité des sacs jaunes ne doit pas faire oublier qu'ils coûtent au syndicat (donc à l'ensemble des communes y adhérents) 96 000 €. Il est donc indispensable de ne les utiliser que pour les déchets propres et secs recyclables et non à d'autres destinations personnelles.

Colonne à verre : N'hésitez pas signaler à la mairie si vous constatez que la colonne est pleine afin que le nécessaire soit fait.

***Etat-Civil :**

-**Décès** : Mme BRUZZI Lucette née FOUCHE, le 31 mars 2008 à Bergerac. Toutes nos condoléances à la famille et aux amis.

-**Naissance** : Tom BELLANGER, né le 13 mai 2008 (Bourg de Mandacou). Félicitations aux heureux parents.

-**Mariage** : Melle MALTOR Sandrine et M. CONSOLI David, le 05 avril 2008 (Jean Digeaux - Eyrenville). Félicitations aux nouveaux époux.

🌀 Club Rando Plaisance 🌀

- Le Club Rando Plaisance vous présente son programme de Randonnées de mai et juin 2008

5/05/08	Comarque	RDV 7h45 Parking Chez Alain à Issigeac	Pique-nique
12/05/08	Audrix	RDV 8h	Restaurant
18/05/08	(dimanche) Participation à la rando organisée par Off.de Tourisme d'Issigeac, heure à préciser		
19/05/08	Couture	RDV 9h à Couture	
26/05/08	Périgueux	RDV 7h45 Parking chez Alain à Issigeac	Restaurant
2/06/08	Loubès Bernac	RDV 9h à Loubès Bernac	
9/06/08	Trémolat	RDV à 9h à Trémolat (rdv possible à Issigeac à 8h)	Restaurant
16/06/08	St Laurent des Vignes	RDV 9h à St laurent des Vignes.	

🌀 Le Club de l'Amitié de Plaisance 🌀

Vous invite à la Mairie de Plaisance tous les jeudis à partir de 15 h. Venez nombreux.

La Présidente Mme J. VILAR

🌀 Ball Trap 🌀

Les Chasseurs du Bois Carré vous invite dans une ambiance conviviale :

JOURS	HEURES
Mercredi 30 avril	20 h à 01 h
Jeudi 1er mai	10 h à 20 h
Vendredi 3 mai	14 h à 01 h
Samedi 4 mai	10 h à 20 h

Autorisation du Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des sports et de la vie associative, direction départementale M. JL Thuiller pour une activité physique ou sportive ball trap temporaire n°02403ET0055

🌀 Jeu 🌀

Voici une énigme, réponse dans la prochaine Gazette : Bonne recherche !

Mon premier est très fort
Mon deuxième est une règle particulière
Tu peux être blessé dans mon troisième
Mon quatrième est une monnaie roumaine
Un jeu chinois est mon cinquième
Mon sixième se respecte
Mon tout n'aime pas le babaorum

🌀 Concours des Jardins Fleuris 🌀

Le concours des jardins fleuris aura lieu le samedi 21 juin 2008. Nous vous donnerons plus d'information dans la prochaine Gazette."

À MONSAGUEL

🌀 Municipalité 🌀

La nouvelle Municipalité de Monsaguel est désormais composée de la manière suivante :

*Maire : Jean-Paul GUIRAUD, 1^{er} Adjoint : Daniel ALONSO, 2^{ème} Adjoint : Gérard VENANCIE.

*Conseillères et Conseillers Municipaux : Dominique SARRAUDY, Jean-Michel NAVARRO, Jean-Luc NACHTERGAEL, Christian MOUNIKA, Solange LASSERRE, Elisabeth DELMAS, Hervé DELAGE, Bernard BOILLIN.

Lors de sa réunion du 1^{er} avril 2008, le Conseil Municipal a procédé à l'élection de ses délégués dans les différents syndicats :

*Eau Potable : Francis DURANTON, Jean-Paul GUIRAUD.

Suppléants : Daniel ALONSO, Dominique SARRAUDY

*Syndicat Départemental Energie (Energie 24) : Daniel ALONSO, Gérard VENANCIE.

Suppléants : Bernard BOILLIN, Jean-Luc

NACHTERGAEL

*Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS) : Elisabeth DELMAS, Bernard BOILLIN.

Suppléants : Jean-Paul GUIRAUD, Daniel ALONSO

*Syndicat à Vocation Scolaire : Solange LASSERRE, Bernard BOILLIN.

Suppléants : Jean-Luc NACHTERGAEL, Gérard VENANCIE

*Association Mixte de la Vallée du Dropt : Bernard BOILLIN. Suppléant : Daniel ALONSO

*Association du Pays du Grand Bergeracois : Jean-Paul GUIRAUD. Suppléant : Jean-Luc NACHTERGAEL

*Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) : Jean-Paul GUIRAUD, Hervé DELAGE.

Suppléants : Daniel ALONSO, Bernard

BOILLIN

*Office de Tourisme : Daniel ALONSO. Suppléant : Solange LASSERRE

*Gestion des Déchets ; Syndicat Mixte du Bergeracois : Jean-Luc NACHTERGAEL.

Suppléant : Dominique SARRAUDY

🌀 Informations pratiques 🌀

- ⊗ Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public les mardi et jeudi de 10h à 12h.
- ⊗ Le Maire assure sa permanence en mairie les mardi, jeudi et samedi de 11h à 12h.
- ⊗ Solange LASSERRE a accepté de prendre en charge la gestion de la salle des fêtes.
- ⊗ Le Maire, ses Adjoints et l'ensemble du Conseil Municipal remercient vivement tous les électeurs qui leur ont apporté confiance et soutien lors des élections de mars dernier. Pour célébrer ce nouveau mandat, tous les habitants du village sont invités cordialement à planter le Mai, le samedi 7 juin 2008 à 18h, à la salle des fêtes de Monsaguel, où la municipalité offrira le pot de l'amitié suivi d'un repas froid.

Les Chemins Ruraux

⊗ Ce sont des chemins appartenant au domaine privé de la commune (art L 161-1 du Code Rural), qui sont affectés à l'usage public. Un certain nombre d'entre eux peu fréquentés sont désormais envahis par la végétation ou annexés par les riverains. Dans le respect de ses engagements pris devant les habitants de Monsaguel, la municipalité réhabilitera progressivement ces chemins, sans toucher aux récoltes en cours, ne serait ce que pour permettre le passage des randonneurs ou des promeneurs.

Chambres d'Hôtes

⊗ En application du décret 207-1173 du 03/08/2007, l'activité de location de chambres d'hôtes est limitée à un maximum de 5 chambres avec une capacité d'accueil de 15 personnes au maximum et doit être déclarée en Mairie. La période de collecte de la taxe de séjour s'étend du 14/12/2007 au 31/11/2008.

Correspondant local « La Petite Gazette »

⊗ Si vous souhaitez faire passer des informations ou des articles dans La Petite Gazette, vous pouvez contacter Bernard BOILLIN au 06.75.07.88.58.

À MONMADALES

Commune de MONMADALES



Compte Rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2008

Le vendredi 10 avril 2008, le Conseil Municipal de la commune de MONMADALES,

S'est réuni en session ordinaire, à 20H30 à la Mairie, sous la présidence de Mr RAYNAL Michel, Maire.

Sont présents : Mr. RAYNAL M., Mme ROSETE M., Mr MADELPECH JM , Mme VALLIER J., Mr RAMISSE J., Mlle HOCHEDÉZ AM., Mme MAZEAU N., Mlle MADELPECH H., Mme POINTER G.

Mme SETO, secrétaire de Mairie.

• ORDRE DU JOUR : Vote du Budget

En début de séance Mme SETO, secrétaire de Mairie remet à chacun des membres, une note concernant la formation des élus sur le compte au trésor et le budget, et rappelle à tous ce qu'est un budget des communes et ses divers postes.

Il est à retenir que le budget doit être équilibré et qu'il est voté en 2 parties distinctes : la section de fonctionnement et la section d'investissement, et chacune doit être équilibrée. Que le budget doit être sincère, qu'il soit sous contrôle de la Sous-préfecture, du comptable et de la chambre régionale des comptes, et qu'il doit être voté en équilibre réel.

Délibération : LE COMPTE Administratif 2007 présenté dans les grandes lignes par Mme ROSETE, Maire adjoint, fait apparaître un excédent global de 37 434.44€ pour la section fonctionnement et un excédent de 5517.80€ pour la section investissement. Soit un excédent réel de 42 952.14€ pour l'année 2007. Les comptes sont adoptés à l'unanimité par 8 voix sur 8 exprimés (le Maire étant obligé de se retirer)

Mme SETO présente le compte de Gestion transmis par Mr PUYRAUD, receveur, qui est conforme au Compte administratif. Il est adopté à l'unanimité.

Mme SETO et Mr le Maire, présentent la préparation du budget primitif année 2008.

Le budget primitif 2008 s'équilibre en section fonctionnement à 90 317.44€, et en section investissement à 42 292.80€.

Le Conseil Municipal se réunira pour étudier le programme prévisionnel du précédent conseil, et programmer les besoins et nécessités à venir, selon ordre d'urgence et de faisabilité.

Panneaux de signalisation

Nous avons reçu les nouveaux panneaux de signalisation règlementaires concernant le « rétrécissement » AU ROQUAL. A présent, il convient de les poser. Une équipe se constituera pour la pose.

Déplacement d'assiette du chemin rural de CAPEYROU

Mr & Mme CREMERS, nouveaux propriétaires de CAPEYROU, demandent « un déplacement d'assiette, quant au chemin rural qui longe leur bâtisse, et proposent le rétablissement d'un itinéraire de substitution afin d'établir la continuité du chemin rural existant sur la commune de MONMADALES, (chemin rural qui

relie LE MONTET à la RD de SAINT AUBIN DE LANQUAIS). Or, nous nous devons d'établir la continuité de ce chemin également en aval et rattraper le chemin rural situé sur la commune de ST AUBIN DE LANQUAIS afin de rétablir le circuit « LE MONTET, ST AUBIN DE LANQUAIS, LE ROQUAL, MONMADALES, FAUX, et retour. Une enquête par le conseil municipal est en cours.

REGLEMENTATION : le conseil municipal se doit d'assurer le maintien ou le rétablissement de la continuité par un itinéraire de substitution

Divers.

Le « bulletin de MONMADALES » revient ! Reprise des comptes rendus, projets et décisions du conseil municipal. Les actualités de MONMADALES, et autres sujets.

Un Site WEB sur la COMMUNE de MONMADALES, accompagné de son Site TOURISTIQUE sont en projet. Les personnes intéressées pour faire partie de ces projets sont priées de prendre contact avec l'équipe municipale

☞ Dimanche 4 mai 2008 : Repas de la Société de Chasse de Monmadalès ☜

Habitants de la commune, amis et voisins, il y a encore des places, vous êtes invités à vous inscrire ou à vous renseigner, auprès de MICHEL RAYNAL Tél : 05.53.58.72.45. MERCI A TOUS

L'Equipe Municipale

À CONNE-DE-LABARDE



Nous apprenons la naissance du petit **Maxence**, le **22 mars**, chez Fabrice DENUÉL et Ingrid FELTIN, aux Bories Basses. Félicitations à ses heureux parents et beaucoup de bonheur à ce nouveau petit venu à Conne.

Perdreaux, faisans, lièvres, hases.... attendent que vous semiez de la jachère fleurie très prochainement afin de trouver un abri pour construire une famille....

Signalez également les nids de frelons asiatiques qui pourraient sévir sur le village et les alentours. Très dangereux pour les abeilles, ils doivent absolument être combattus dès le printemps. Des pièges peuvent être préparés à l'aide de bouteilles en plastique....

La Ligue de l'enseignement à laquelle est affiliée l'Amicale Laïque, propose des séjours de vacances d'été pour les enfants et ados. Des brochures explicatives avec dossiers d'inscription sont à la disposition des personnes intéressées....

Sur tous ces points, vous trouverez plus amples renseignements en **MAIRIE**, le **lundi de 16 H 30 à 19 H** et le **jeudi de 13 H30 à 16 H**.

Savez-vous qu'il est un charmant petit coin de bois, du côté des Plantades, que chaque printemps revêt d'un immense tapis de fleurs bleues, petites pervenches rampantes appréciant le sol calcaire de ce sous-bois : une curiosité en quelque sorte que cet endroit, où l'on pourrait s'attendre à voir folâtrer des Elfes.

Mais cette année, une surprise nous attendait ! Un bouquet d'autres fleurs, bien moins poétiques, s'est épanoui non loin de là : 15, 18, voire 20 pneus, de petite taille (quads ou mini-motos) amoncelés ici, faisant jaillir colère et honte ! C'est peut-être un oubli (!). Si c'est volontaire, que les personnes concernées fassent un acte civique en déblayant ce dépôt sauvage, choisissant ainsi la fierté plutôt que la honte.

Merci pour la nature.

FOYER RURAL SAINT-LEON / BARDOU



Venez nombreux le 18 mai 2008 participer au 28^e Rallye Touristique qui vous permettra encore une fois de découvrir des beautés cachées de notre Périgord, dans la convivialité et la bonne humeur.

Inscriptions et départ à la mairie de St Léon à 9h. Repas du soir à la salle commune de Faurilles.

À SAINT LEON D'ISSIGEAC



La cinquième centenaire en moins de vingt ans vient d'être fêtée sur la commune. Alice RAMOND née en 1908 a en effet été honorée par toute la population venue en très grand nombre ainsi que par toute sa famille.

Un vin d'honneur a clôturé cet après midi.

À FAUX

☞ Décès de Pierre Léon BOUNEL, décédé à Faux le 6 avril, à l'âge de 94 ans. Nous présentons nos sincères condoléances aux parents et amis du défunt.

À MONTAUT

☞ Invitation : Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont la joie d'inviter les habitants de la commune au pot de l'amitié qui sera servi le Jeudi 1^{er} mai à la Mairie à partir de 11h. Ce sera l'occasion de se réunir, l'occasion de se retrouver, l'occasion de se découvrir.

☞ (Nouveau) « A la rencontre de nos habitants »

« *Bienvenue aux Ch'tis* » : la famille Tieffry

On dit les gens originaires de la région Nord/Pas de Calais un peu rustres, au patois inaudible vivants sous un climat polaire...ah la la, préjugé quand tu nous tiens... C'est sans connaître Josiane et Daniel TIEFFRY nés tous deux à Armentières (mère patrie de Dany Boon...) et installés à Montaut, aux Bernoux depuis juin 2005. Comme quoi, il était bien temps de leur souhaiter la bienvenue mais, c'est bien connu, dans le sud on n'est jamais pressé...C'est pour rejoindre 3 de leurs 4 enfants (Dansy, Joane, Stéphanie et Gillian) qu'ils n'ont pas hésité à quitter leur nord natal.

Josiane, le regard brillant et le rire agréable, Daniel, la poignée de main ferme et la carrure imposante de l'ancien entraîneur de basket (2 fois vainqueur avec son équipe féminine de la Coupe Maritime) ils me disent se plaire beaucoup dans notre canton. Joueurs de belote et de scrabble, ils sont surtout amateurs de bonnes chères et aimeraient s'investir d'avantage dans la vie de notre commune. Nul doute qu'on saura les solliciter pour de prochaines manifestations, pourquoi pas un vide grenier, une autre des passions de Josiane. Avant de se quitter, nous trinquons devant un bon kir du nord pétillant comme ce couple si sympathique. C'est ça l'hospitalité ch'ti ! Alors bienvenue chez les Périgourdins !

À SAINTE-RADEGONDE

☞ La nouvelle municipalité de Sainte-Radegonde a pris des fonctions le vendredi 21 mars. La nouvelle équipe est la suivante :

*Maire : Anne-Marie QUEILLE-RIVIER

*1^{er} Adjointe : Sophie LANGLOIS

*2^{ème} Ajoint : Michel HASSELMANN

*Conseillers Municipaux : Michel COASSIN, Alix DUFAUD, Arnaud ANNEET, Nicolas BAZZOLI, Frédéric GUERTNER, Damien CHATRAS.

Nous remercions les électeurs et électrices de la Commune qui nous ont fait confiance.

☞ Ouverture de la Mairie : vendredi de 14h à 17h30.

☞ Permanence du maire : le samedi matin de 10 à 12 heures sur rendez-vous.

☞ Etat-Civil :

*Décès de Mme RAGUET Ghislaine, âgée de 47 ans le 16 février 2008.

*Décès de Mme QUEMERE Marie-Jeanne le 25 février 2008 à l'âge de 94 ans.

Toutes nos condoléances à leurs familles et à leurs proches.

À BOISSE

☞ Municipalité ☞

La nouvelle municipalité de Boisse a pris ses fonctions le 21 mars, réunion au cours de laquelle ont été élu le nouveau Maire et ses deux adjoints :

*Maire : Stéphanie MOLLE

*Ier Adjoint : Georges GENESTAL

*IIème Adjoint : Daniel BELLUGUE

*Les Conseillères et les Conseillers municipaux : Jean BAROU, Isabelle BERTHET - GELIN, François BONETTI, Béatrice CONTE, André COTS, Fabrice DESSAGNE, Jean-Pierre DESVERGNES, Patrick ROLLET.

Le Conseil Municipal convie tous les habitants de la commune à un vin d'honneur le dimanche 18 mai 2008 à la salle des fêtes. Rendez-vous dès 11h30 pour un apéritif qui sera suivi d'un buffet.

Un moment de convivialité pour remercier tous ceux qui ont accordé leur confiance à cette nouvelle municipalité.

Ouverture du secrétariat : le lundi et le jeudi de 13h30 à 17h30. Tel : 05.53.58.73.08

Etat - Civil : Mariage de Melle GARCIA S. et de Mr STUTTGEN P-J, le samedi 12 avril 2008, toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.



QUOI DE NEUF A L'OFFICE DE TOURISME?

Nous regrettons la démission du Président M. Michel LE GALL.

Suite à la réunion du conseil d'administration la vice-présidente, Madame Martine Canaux, prend le relais jusqu'à l'assemblée générale de 2009.

EXPOSITIONS

Du 15 avril au 11 mai

En mars 1994, lors de travaux d'assainissement dans le village d'Issigeac une nécropole mérovingienne à sarcophages monolithes a été découverte. Les travaux avançant il s'est avéré que ce cimetière était implanté sur les vestiges d'une grande villa tardive du IVe siècle.

L'INRAP, institut national de recherches archéologiques préventives, assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique touché par les travaux d'aménagement du territoire et préserve ainsi le patrimoine archéologique d'une destruction aveugle. L'institut nous a confié deux expositions que vous pourrez voir dans la première salle du caveau jusqu'au 11 mai :

- Chasseneuil sur Bonnieure, une nécropole mérovingienne (près d'Angoulême)
- Bongraine à Aytré, Villa Gallo-romaine (près de La Rochelle).

6 Mai à 20h30 Salle du Caveau : CONFERENCE par Yan LABORIE
Assistant de conservation des Musées de Bergerac :

Réflexion sur les origines d'Issigeac à la lumière de fouilles de 1994

Du 29 avril au 11 mai, 2ème salle du caveau : MAI 68 ET ALORS ?

Toujours sous les pavés mais dans un tout autre registre, le Théâtre de la science en partenariat avec Créasciences nous proposent une collection d'affiches graphiques à usage médiatique et militant où l'art devient outil de propagande et de ralliement. Cette exposition est agrémentée d'un documentaire, et des livres sur le sujet seront en vente.

2ème SALON DE L'OFFICE DE TOURISME du 13 mai au 1er juin 2008.

Jeunes artistes en herbe, amateurs ou talents confirmés, vous présentent à cette occasion leurs œuvres, technique et thème de leur choix.

Trois prix seront décernés le soir du vernissage :

Grand Prix du « Salon de l'Office de tourisme d'ISSIGEAC »

Prix de la municipalité d'ISSIGEAC

Prix des 12/18 ans.

Le vernissage aura lieu le Mardi 13 mai à 18h00.

Le dimanche 1^{er} juin, le prix du public sera attribué, et une vente aux enchères pour certaines pièces clôturera le salon.

ACTIVITÉS

Dimanche 4 mai toute la journée : MARCHÉ AUX FLEURS à Issigeac.

25 exposants vous attendent sur la place du château. Un large choix pour décorer jardins, fenêtres et balcons !

Comme l'an dernier, des brouettes seront à votre disposition pour transporter vos achats.

Appel à candidature : nous recherchons des pilotes de brouettes bénévoles disponibles sur la journée.

Merci de vous faire connaître auprès de l'office de tourisme au 05 53 58 79 62.

Randonnées en Fêtes Dimanche 18 mai, à Faux.

Venez découvrir la forêt falloise en circuit pédestre de 7 ou 12 km.

Accueil à 9h00 à l'église de Faux. 2€ de participation. Possibilité de restauration et visite du château de Lanquais. (sur réservation). Réservation à l'Office de Tourisme : 05 53 58 79 62

31 mai à 20h30 : Soirée Enfants à la salle des fêtes de Faux

Cendrine Mazeau présentera un spectacle d'enfants, de 3 à 8 ans, qui enchaîneront mouvements et danses acrobatiques. Cette activité a pour but de faire évoluer l'enfant dans l'espace et au sol, de coordonner ses mouvements sur des musiques de différentes cultures : aka - country- hip-hop.

M José Gherra, ventriloque professionnel, animera la seconde partie de la soirée.

Prix d'entrée : 5€ pour les adultes - gratuit jusqu'à 12 ans.

Organisateur : CICAS 05 53 58 92 90
